

2025

LE MAGAZINE DE
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

DOSSIER TOURISME

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR

Ce nouveau numéro de votre magazine communautaire vous propose de découvrir les atouts de notre territoire, à travers une stratégie touristique ambitieuse.

L'année 2024 a été marquée par la création de Clermont Auvergne Volcans, un office de tourisme commun pour Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole. En agissant ensemble, nous proposons une offre touristique riche et complémentaire, articulée autour de piliers forts comme la pleine nature, le thermalisme, le tourisme d'affaire ou encore le patrimoine et la culture.

Ce magazine aborde également l'engagement de notre intercommunalité pour lutter contre l'habitat indigne, avec l'instauration d'une autorisation préalable de mise en location, également nommée « permis de louer », depuis le 1^{er} janvier 2025. Cette mesure concerne des secteurs confrontés à cette problématique, à savoir les centres anciens des communes des Martres-de-Veyre, de La Roche-Blanche, de Mirefleurs, de Saint-Amant-Tallende et de Vic-le-Comte.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez aussi les actions menées à destination des plus jeunes. Nous vous proposons notamment une découverte des métiers de la petite enfance exercés dans nos structures, ou encore un focus sur le nouveau portail famille, opérationnel depuis le début de l'année. N'oublions pas également l'action du réseau de lecture publique pour donner le goût de la lecture aux élèves, de la maternelle jusqu'au collège, avec de nombreuses actions de médiation scolaire.

Enfin, je souhaitais également aborder le projet d'éducation artistique et culturelle la Manif' des héros. Cette expérience intergénérationnelle a mobilisé plusieurs groupes de notre territoire (scolaires, IME de Veyre-Monton, foyer occupationnel de Saint-Sandoux, pôle « adolescents » de Vic-le-Comte, accueil de loisirs de Saint-Saturnin, EHPAD de Vic-le-Comte, école de musique Mond'Arverne Gergovie) pour réfléchir aux notions d'héroïsme, de justice, de bravoure. Un projet qui s'est achevé en juin 2024 par une déambulation rassemblant plus de 1000 personnes dans les rues des Martres-de-Veyre, rythmée de chorégraphies et de séquences théâtralisées sur le thème des héroïnes, des héros.

Je vous souhaite une excellente lecture à la découverte des richesses de notre territoire.

Pascal PIGOT

Président de Mond'Arverne Communauté



© Henri Derus

Mond'Arverne Communauté
ZA Le Pra de serre - 63960 Veyre-Monton

Directeur de la publication :
Pascal Pigot

Conception, réalisation :
viceversa-clermont.fr - 2411VV01

Photographie couverture :
Analogue

Impression : L'imprimeur Mozac : 04 73 38 82 95
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France





© Mond'Arverne Communauté

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Vers un schéma de mutualisation avec les communes **PAGE 4**
- La parole aux acteurs... **PAGE 5**
- Les compétences de ma communauté de communes **PAGE 6**



© Mond'Arverne Communauté

HABITER EN MOND'ARVERNE

- Un accompagnement pour rénover son logement **PAGE 7**
- Plan local d'urbanisme intercommunal : place à l'enquête publique **PAGE 8**
- Agir pour lutter contre l'habitat indigne **PAGE 9**



© Pixels Cottonbro

VIVRE, GRANDIR

- Un nouveau portail famille **PAGE 10**
- Au cœur des structures petite enfance **PAGE 11**
- Focus sur... le contrat local de santé **PAGE 12**



© Henri Derus



© Prod'03

DOSSIER

- Tourisme : un territoire à découvrir **PAGES 13 À 16**

ENTREPRENDRE, INNOVER

- Fruits de Dôme : la reconquête de la filière arboricole dans le département **PAGE 17**
- Retour en images... **PAGE 18**



© Henri Derus



© Mond'Arverne Communauté

BOUGER, SE DIVERTIR

- Développer l'amour de la lecture **PAGE 19**
- Des nouveautés au Musée de Gergovie **PAGE 20**
- S'interroger sur la figure du héros **PAGE 21**
- Retour en images... **PAGE 22**



© Média Labelle

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- Favoriser les énergies renouvelables sur le territoire **PAGE 23**



© Henri Derus

VERS UN SCHÉMA DE

MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES

Samedi 5 octobre, les élus de Mond'Arverne Communauté et de Saint-Sandoux étaient réunis pour l'inauguration d'un skate park et d'un espace de fitness. Ce projet mené par la commune avec le soutien de l'intercommunalité illustre la volonté de mettre en place un schéma de mutualisation sur le territoire.



© Mond'Arverne Communauté

FACILITER LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS

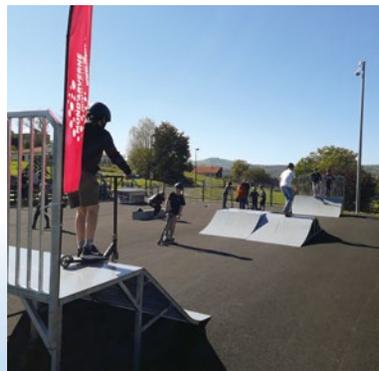
La politique de mutualisation souhaitée par Mond'Arverne Communauté vise à faciliter l'émergence de projets sur le territoire, qui ne peuvent parfois voir le jour à l'échelle locale. Par exemple, dans le cadre du Plan Climat (PCAET), Mond'Arverne Communauté et 12 communes membres, appuyées par l'Auhme, ont constitué en janvier 2021, un groupement de commande afin de réaliser l'installation de 26 centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics communaux et communautaires. Des centrales photovoltaïques qui permettent de produire chaque année entre 200 et 300 mégawatts-heure, soit l'équivalent de la couverture des besoins électriques annuels courants (hors chauffage et eau chaude sanitaire) de 80 à 100 foyers.

Cet équipement municipal porté et financé par la ville de Saint-Sandoux illustre le dynamisme de la commune. Une convention d'engagement pour l'usage du site a été signée avec Mond'Arverne Communauté afin de proposer des activités aux jeunes de la commune et du territoire. La commune de Saint-Sandoux a pu bénéficier de financements de la part de l'Agence Nationale du Sport et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Mond'Arverne Communauté a également proposé un accompagnement pour identifier et trouver des partenaires pour mener à bien ce projet.

CONSTRUIRE UN SCHÉMA DE MUTUALISATION

Pendant l'année 2025, un travail sur la création d'un schéma de mutualisation sera mené avec les communes.

Ce document, initié par Mond'Arverne Communauté, présentera le projet de mise en commun de moyens, équipements, matériels ou personnels entre l'intercommunalité et ses communes membres. Cette action permettra de prendre en compte les besoins des communes et d'accompagner au mieux leurs projets, tout en continuant d'agir pour l'ensemble des habitants du territoire avec les nombreux équipements proposés (accueils de loisirs, multi-accueils, piscine, réseau de lecture publique, relais petite enfance...).



© Mond'Arverne Communauté



LA PAROLE AUX ACTEURS...

Découvrez les témoignages des acteurs mobilisés pour la création de l'équipement sportif de Saint-Sandoux. Un projet qui illustre bien la synergie entre les différentes parties prenantes afin de proposer un nouveau service aux habitants.

MARTINE TYSSANDIER

Maire de Saint-Sandoux

« Notre volonté initiale était de construire un équipement pour les adolescents, mais nous avons vite compris que ce projet pouvait toucher tous les publics et rayonner au-delà de notre commune.

Nous avons donc établi une convention de partenariat avec Mond'Arverne Communauté, afin de pouvoir associer au projet les services enfance jeunesse, notamment l'antenne du Pôle Adolescents ou les accueils de loisirs.

Ce dossier, porté par mon adjointe Isabelle Frosio, permettra à terme d'offrir un lieu de rencontre et de solidarité sur la commune, en accueillant une multitude de publics (jeunes, scolaires, clubs, associations, adultes en situation de handicap...). »

ANTOINE DESFORGES

Premier Vice-président de Mond'Arverne Communauté, à l'aménagement de l'espace, au tourisme et à la mutualisation

« Mond'Arverne Communauté a toujours œuvré pour des projets mutualisés sur son territoire, notamment afin de pouvoir proposer des services de proximité aux habitants.

Nous avons travaillé pour accompagner les projets locaux et souhaitons franchir une étape supplémentaire en bâtissant un schéma de mutualisation.

Cette stratégie reposera sur un recensement des besoins auprès des communes. Nous travaillons, avec les services de l'intercommunalité, sur cet état des lieux qui nous permettra de faire émerger de nombreuses dynamiques locales, comme le démontre le projet de la commune de Saint-Sandoux. »

NICOLAS POUDEROUX

Coordinateur Enfance Jeunesse à Mond'Arverne Communauté

« Pour bénéficier de financements, la commune avait besoin de l'engagement de partenaires à utiliser l'équipement créé. Mond'Arverne Communauté s'est donc naturellement positionnée pour accompagner ce projet et ainsi pouvoir utiliser le site pour l'organisation d'évènements ou de temps forts en direction du public adolescents comme lors de l'inauguration en octobre 2024. Cet équipement permettra également de proposer des stages d'activités sportives (trottinette, skate, foot, renforcement musculaire...) dans le cadre de la programmation du Pôle Adolescents. Enfin, en fréquentant régulièrement le site, nos équipes d'animateurs pourront échanger avec les jeunes présents sur place, et potentiellement accompagner leurs projets. »



LES COMPÉTENCES DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afin de mieux comprendre l'action intercommunale, découvrez en infographie les compétences exercées par Mond'Arverne Communauté, dans ses 27 communes.

SOLIDARITÉS

- Aide à domicile
- Portage de repas à domicile

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La gestion de l'eau
- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) *
- La collecte et le traitement des déchets ménagers **



* Compétence exercée par le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA).
 ** Compétences exercées par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA), le SICTOM des Couzes et le SICTOM Issoire-Brioude.

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

- Gestion et animation du réseau de lecture publique
- Soutien à l'enseignement musical et aux écoles de musique associatives
- Organisation d'une saison culturelle itinérante « Scènes éphémères »
 - Organisation d'actions de médiation artistique
 - Gestion de la piscine Val d'Allier Comté



ÉCONOMIE

- Le développement économique (création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales)
- L'éclairage public dans les zones d'activités (développement, renouvellement et entretien des réseaux et installations)



ENFANCE ET JEUNESSE

- Gestion des établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueils et micro-crèche) et du Relais Petite Enfance
- Gestion des accueils de loisirs (ALSH et Pôle « Adolescents »)



MOBILITÉS

- La création, l'aménagement et l'entretien de la voie verte entre Authezat et La Roche-Noire
 - L'organisation des mobilités sur le territoire



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET TOURISME

- L'aménagement de l'espace
- Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- La promotion du tourisme à travers des actions de valorisation, la réalisation d'aménagements touristiques, la création (ou l'aménagement, la gestion, la commercialisation) d'équipements touristiques...

HABITAT ET LOGEMENT SOCIAL

- Réalisation de logements sociaux
- Mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH)
- Définition de la politique du logement et du cadre de vie





UN ACCOMPAGNEMENT POUR

RÉNOVER SON LOGEMENT

Qu'il s'agisse de votre résidence principale ou d'un logement que vous proposez à la location, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre sur le territoire pour vous permettre d'améliorer votre logement, de faire des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, ou d'améliorer son efficacité énergétique.

Mond'Arverne Communauté s'engage pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien avec la mise en place, depuis 2024, d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), jusqu'en 2027.

Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux propriétaires mettant en location leur logement au titre de résidence principale, situés dans les centres anciens de 9 communes (Chanonat, La Roche-Blanche, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et Vic-le-Comte). L'aide financière est soumise à des conditions de ressources et une convention permet d'avancer le montant des subventions auprès des artisans, afin de faciliter certains projets.

Cette opération est soutenue par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le programme Petites villes de demain, Mond'Arverne Communauté, ainsi que les communes concernées.

DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Si vous n'êtes pas concerné par l'OPAH et que vous souhaitez isoler votre logement, changer de système de chauffage, améliorer votre confort de vie et faire des économies d'énergie, ou encore faire des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap, le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme, Rénov'actions 63, s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus.

Un accompagnement « à la carte » peut être proposé en guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser et en apportant un conseil tout au long du projet et de la réalisation des travaux.

Ce service, neutre et gratuit, est porté et financé par le Département, l'Anah dans le cadre de France Rénov' et les intercommunalités (dont Mond'Arverne Communauté).

DES PERMANENCES ORGANISÉES SUR LE TERRITOIRE

OPAH

Chaque 3^e vendredi du mois, le cabinet Urbanis vous accueille lors de permanences gratuites et sans rendez-vous de 9h à 12h.

RÉNOV' ACTIONS 63

Votre conseiller répond chaque mois à vos questions et vous oriente sur les aides possibles selon votre situation (avec ou sans rendez-vous).

ADIL

L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), service gratuit, dispense des conseils juridiques neutres, objectifs et personnalisés chaque mois, sans rendez-vous.

Retrouvez les dates et les lieux de toutes ces permanences sur notre site internet : mond-arverne.fr/agenda





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLACE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après les réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de la consultation organisée en fin d'année 2023, Mond'Arverne Communauté a choisi de retravailler son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) pendant l'année 2024, tout en réaffirmant son ambition.

MIEUX COMPRENDRE LES GRANDS PRINCIPES DU RÈGLEMENT DU PLUI

Mardi 3 décembre 2024, le public était présent en nombre lors de la réunion publique organisée pour présenter la traduction réglementaire du PLUI, à La Roche-Blanche. L'occasion de mieux comprendre les différentes composantes du projet :

- Le plan de zonage, qui se compose de 4 grands types de zones (zones urbaines - zones U, zones à urbaniser - zones AU, zones agricoles - zones A, zones naturelles - zones N).
- Le règlement écrit, qui énonce les différentes règles de constructibilité applicables à chaque zone
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), propres à certains quartiers ou secteurs, qui permettent à la collectivité de prévoir des dispositions portant sur l'aménagement futur du site.



Le travail mené avec les communes a permis d'atteindre l'objectif d'une réduction de 49 % de la consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la période 2011/2021.

Ce projet de PLUI respecte ainsi les obligations de la loi Climat et Résilience fixant une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050. Une nouvelle étape s'ouvre au printemps 2025, après l'arrêt du projet de PLUI par le conseil communautaire au mois de février.

Le dossier sera ensuite soumis pour avis aux partenaires institutionnels et aux 27 communes membres de Mond'Arverne Communauté.

ENQUÊTE PUBLIQUE : MODE D'EMPLOI

Ce sera ensuite le temps de l'enquête publique, temps fort de l'information et de la participation des citoyens, des associations, des entreprises et de toutes les parties prenantes du projet. L'enquête publique donne la possibilité de réagir au projet de PLUI en consultant le dossier, en présentant des observations et en proposant des suggestions qui contribuent à façonner le futur du territoire.

Cette phase permet de mettre à disposition du public le projet de PLUI, de prendre connaissance des évolutions de la constructibilité pour les propriétaires et de favoriser la discussion sur le projet. Elle est ouverte à tous, sans aucune restriction.

Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête chargée du dossier examinera ensuite les observations recueillies, avant de rendre un rapport afin d'éclairer la décision qui en découlera. Enfin, l'approbation du PLUI est prévue à l'automne 2025.

AGIR POUR LUTTER CONTRE

L'HABITAT INDIGNE

Certaines communes du territoire sont particulièrement concernées par un état de dégradation des logements locatifs. Pour y remédier, Mond'Arverne Communauté a décidé d'instaurer l'autorisation préalable de mise en location, également nommée « permis de louer ».

L'ESSENTIEL À RETENIR

- L'autorisation doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location.
- La demande doit être effectuée au moins un mois avant chaque mise en location ou relocation du logement.
- La visite du logement réalisée par l'opérateur de la communauté de communes, le cabinet Urbanis, est gratuite.
- En cas de refus du permis de louer ou d'accord sous réserve de la réalisation de travaux, des aides financières peuvent être proposées.

Retrouvez toutes les informations (périmètres, procédure à suivre, foire aux questions) sur www.mond-arverne.fr (Habiter en Mond'Arverne > Habitat et logement > Le permis de louer)



© HenriDeus

Ce dispositif s'intègre dans une politique globale d'amélioration de l'habitat portée par Mond'Arverne Communauté. Il présente plusieurs intérêts tant pour les propriétaires que pour les locataires et s'inscrit dans la politique menée sur le territoire en matière d'habitat :

- Il constitue un label de qualité du logement pour le propriétaire
- Il assure un logement digne aux locataires
- Il améliore la qualité globale du parc
- Il contribue à l'attractivité du territoire.

L'autorisation de mise en location est un outil permettant de garantir le respect des critères de décence et salubrité, conformément à la réglementation (loi ALUR art. 92 et 93 / CCH : L.634-1 à L.635-11).

Il s'adresse aux propriétaires mettant en location un logement (vide ou meublé), à usage de résidence principale.

LES SECTEURS CONCERNÉS

Le permis de louer est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 dans les centres anciens de 5 communes (Les Martres-de-Veyre, La Roche-Blanche, Mirefleurs, Saint-Amant-Tallende et Vic-le-Comte). Depuis cette date, tous les baux signés dans les périmètres concernés devront avoir reçu une autorisation préalable de mise en location. Les propriétaires ne respectant pas cette autorisation préalable seront passibles d'amendes allant de 5 000 à 15 000 euros.

Certains types de logements ne sont pas concernés par le permis de louer :

- Les logements communaux ou communautaires
- Les logements gérés par des bailleurs sociaux
- Les logements faisant l'objet d'une convention avec travaux en cours avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Les locations touristiques
- Les logements de fonction associés à un service public.



© HenriDeus



© Henri Derus

UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Le portail famille enfance-jeunesse fait peau neuve avec un nouveau logiciel depuis le 6 janvier 2025. Il permet notamment la saisie instantanée d'une demande de réservation pour son enfant. Ce mode de réservation sera utilisé à partir de la période des réservations pour les vacances d'hiver 2025, qui débute le lundi 20 janvier à 7h30.



© Henri Derus

Pour vous connecter au nouveau portail famille, scannez le QR code



Afin de simplifier les démarches des familles pour la réservation dans les accueils de loisirs de Mond'Arverne Communauté (ALSH et antennes du pôle « adolescents »), une nouvelle solution est mise en place depuis le début d'année. Plus ergonomique et facile d'utilisation, elle permet notamment aux usagers d'effectuer en temps réel leurs réservations, sans attendre de confirmation de la part des équipes du guichet unique enfance-jeunesse. Un code couleur permet d'identifier les jours pour lesquels aucune place n'est disponible et ainsi se reporter sur une autre structure ou s'inscrire sur liste d'attente. Les absences peuvent également directement être déclarées en ligne.

UNE EXPÉRIENCE PERSONNALISÉE

L'interface propose une messagerie intégrée qui permet aux familles de communiquer directement avec les services enfance-jeunesse (guichet unique, structures d'accueil) et ainsi conserver l'historique des échanges. Autre nouveauté, chaque usager peut directement consulter les tarifs le concernant, calculés en fonction de son

quotient familial. La consultation des factures, des justificatifs ou encore la transmission de documents reste possible dans ce nouveau portail famille.

DES PERMANENCES POUR ACCOMPAGNER LES USAGERS

Afin de répondre aux questions des familles, l'équipe du guichet unique enfance-jeunesse propose des permanences sans rendez-vous dans les accueils de loisirs du territoire. Retrouvez les équipes du guichet unique enfance-jeunesse :

- À La Roche Blanche, de 17h à 18h : mercredi 5 février, mercredi 2 avril, mercredi 11 juin
- À Saint-Saturnin, de 7h30 à 9h et de 13h30 à 14h : mercredi 19 février, mercredi 14 mai
- À Saint-Georges-sur-Allier, de 17h à 18h : mercredi 12 février, mercredi 9 avril, mercredi 18 juin
- À Aydat, de 13h30 à 14h30 : mercredi 19 mars, mercredi 28 mai
- À Vic-le-Comte, de 17h à 18h : mercredi 12 mars, mercredi 7 mai
- À Chadieu (Authezat), de 17h à 18h : mercredi 26 mars, mercredi 21 mai.

AU CŒUR DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Plus de 50 professionnels de la petite enfance accompagnent quotidiennement les plus petits, de 3 mois à 3 ans, dans leur développement et leur épanouissement. Ils exercent dans les 5 structures d'accueil collectif du territoire : 4 multi-accueils et 1 micro crèche.



© Henri Deraus



© Henri Deraus

Mond'Arverne Communauté propose au total 113 places d'accueil au sein de ses 5 établissements d'accueil du jeune enfant. Chaque enfant accueilli dans ces structures est pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance, qui veille au bien-être des enfants tout en les accompagnant dans une étape clé de leur vie, faite de découvertes et d'apprentissages.

Une grande variété de métiers (accompagnant éducatif petite enfance, auxiliaire de puériculture, directeur de crèche, éducateur de jeunes enfants, infirmier puériculteur...) permet de proposer un accueil de qualité, tout en contribuant au développement de l'enfant, dans le cadre d'un projet éducatif partagé par tous les établissements.

DES ÉQUIPES AUX PROFILS VARIÉS

Dans chacune des structures de Mond'Arverne Communauté, les équipes s'organisent afin de répondre aux besoins de l'enfant et des familles. Les infirmières puéricultrices et infirmiers puériculteurs sont par exemple spécialisés dans les soins et l'accompagnement apportés aux nouveaux nés, aux enfants et à leurs parents.

Leur mission principale est de veiller à leur bonne santé et à leur bien-être général. À leurs côtés, les éducateurs



© Henri Deraus

de jeunes enfants contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en favorisant leur développement et les interactions avec les autres enfants. Ils veillent au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

Ils travaillent en lien avec les accompagnants petite enfance, qui interviennent dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles en répondant aux besoins fondamentaux de l'enfant (alimentation, sommeil, soins quotidiens...), en contribuant à son développement affectif et intellectuel ainsi qu'à sa socialisation.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PARENTS

L'équipe est également composée des auxiliaires de puériculture, spécialisés dans l'accompagnement des nouveau-nés et des jeunes enfants, qu'ils soient en bonne santé ou porteurs d'un handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Enfin, le rôle des agents de service est lui aussi essentiel pour assurer l'hygiène et la sécurité physique des enfants accueillis. En travaillant en collaboration avec les autres professionnels de la structure, leur mission principale consiste à maintenir un environnement propre et sain pour garantir le bien-être des tout-petits. Toute l'équipe propose un soutien et une écoute aux familles, afin d'offrir un environnement pleinement adapté aux besoins de l'enfant.



© Henri Deraus



LES OBJECTIFS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Mettre en œuvre des solutions pour offrir une offre de santé et de bien-être de proximité
- Faciliter les parcours de soins et de santé avec des actions de prévention de la santé, une amélioration de l'organisation des soins, un accompagnement médico-social
- Mutualiser les moyens pour répondre à un besoin local de santé
- Consolider par contrat les partenariats locaux et inscrire la démarche dans la durée
- Agir sur les problèmes ciblés avec des acteurs volontaires pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population en prenant en compte un ou plusieurs déterminants de santé (comportements, environnements, organisation des réponses de santé).



FOCUS SUR...

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Mond'Arverne Communauté a souhaité s'engager depuis le 1^{er} janvier 2025 dans la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé, en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'Agence Régionale de Santé.

Un contrat local de santé a vocation à renforcer et harmoniser la prise en charge de la santé des habitants d'un territoire en facilitant les parcours médicaux et de soins. Il a également pour enjeu de prendre en compte des facteurs périphériques qui peuvent avoir une incidence sur la santé et la vie des populations tels que le logement, l'environnement, l'éducation, le travail, l'accès à la culture...

RENFORCER LA COORDINATION SUR LE TERRITOIRE

Le contrat local de santé est donc un outil visant à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé qui va permettre à Mond'Arverne Communauté de renforcer la coordination et les interventions de différents acteurs locaux de santé.

Souple et modulable, le contrat local de santé fait le lien entre le projet régional de santé et les projets portés par Mond'Arverne Communauté et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins ou encore

l'accompagnement médico-social.

UNE RÉUNION POUR EXPLIQUER LE PROJET

Lundi 7 octobre, les élus locaux et les partenaires engagés sur le territoire (EHPAD, CLIC Billom, le Conseil départemental, la Maison des solidarités, les associations...) étaient présents pour une réunion d'information, organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, en partenariat avec Mond'Arverne Communauté et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce temps d'échange a permis de partager les témoignages des territoires voisins ayant déjà mis en place un tel contrat. Afin de mener cette politique ambitieuse, Mond'Arverne Communauté a recruté depuis le 13 janvier 2025, une coordonnatrice du contrat local de santé, pour une durée de 5 ans.

TOURISME

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR

Que ce soit au lac d'Aydat,
porte d'entrée sud de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne
inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO,
sur le plateau et au Musée de Gergovie,
dans la Forêt de la Comté ou encore le long de l'Allier,
le territoire regorge d'atouts touristiques
pour faire découvrir la richesse de son patrimoine.

Afin de structurer une nouvelle destination touristique
responsable au cœur des Volcans d'Auvergne,
Mond'Arverne Communauté a travaillé
avec Clermont Auvergne Métropole
pour créer un office de tourisme commun depuis le 1^{er} janvier 2024,
Clermont Auvergne Volcans.

Cette nouvelle structure a pour vocation d'assurer
la promotion touristique des deux territoires
autour de filières fortes comme la pleine nature,
le patrimoine et l'archéologie, le tourisme d'affaires
ou encore le tourisme de bien-être
et le thermalisme.

LA PLEINE NATURE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Mond'Arverne Communauté renforce sa stratégie touristique pour mettre en valeur les activités de pleine nature sur l'ensemble de son territoire en s'appuyant sur tous les acteurs de la filière ainsi que le nouvel office de tourisme, Clermont Auvergne Volcans.



© Analogique

Les activités de pleine nature accessibles au plus grand nombre s'inscrivent dans une stratégie touristique et un travail engagé depuis plusieurs années par Mond'Arverne Communauté et son office de tourisme tout en prenant en compte les dimensions environnementale et climatique. Ces efforts ont permis d'être sélectionné en 2023 parmi les 21 lauréats de l'appel à projet « Territoires Région Pleine Nature ». Une labellisation qui se traduit par un soutien technique et financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des activités sportives, ludiques, pédagogiques, pratiquées dans le milieu naturel. Elles permettent de découvrir les richesses d'un territoire et de s'immerger dans son environnement (voir page 15). L'objectif est de renforcer l'offre existante, de développer de nouvelles pratiques à destination de ses habitants et des visiteurs, notamment autour du sport santé et de l'initiation à l'environnement.

UNE OFFRE RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE

L'équilibre territorial de l'accueil, des infrastructures et de la fréquentation est au cœur de l'approche de Mond'Arverne Communauté. Actuellement concentrées sur l'ouest du territoire, l'offre et la fréquentation touristique sont amenées à se développer autour d'un second pôle majeur sur le val d'Allier. La via Allier, la rivière, le château de Chadieu, la plage de Longues, le Puy Saint-Romain, la forêt de la Comté et le plateau de Gergovie représentent autant d'atouts pour attirer les visiteurs à la recherche d'activités de pleine nature dans un cadre exceptionnel.

MISER SUR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Le renforcement du partenariat public-privé est une nécessité primordiale pour la réussite de cette stratégie touristique. La mise en place d'une synergie entre les partenaires institutionnels et privés représente un levier indispensable pour faire évoluer l'offre touristique sur le territoire. Mond'Arverne Communauté s'est engagée pleinement dans ce projet avec le recrutement d'une animatrice des activités de pleine nature, soutenu financièrement dans le cadre du dispositif Pôle de pleine nature du Massif central.



© Henri Denis



© Analogique

DU NOUVEAU AU LAC D'AYDAT

Pour améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs, un projet de requalification du site d'Aydat est à l'étude. Mond'Arverne Communauté porte un projet sur :

- La mise en valeur des abords du lac en œuvrant à la désimperméabilisation du site et à la réduction des îlots de chaleur.
- La renaturation de la zone de stationnement.
- Le renouvellement des équipements dédiés aux loisirs.
- La réfection de la plage publique et de la zone dédiée à l'école de voile.

En parallèle, la réorganisation de la circulation et du stationnement aux abords du site est portée par la commune et le Conseil départemental. Les premiers travaux sur le site débiteront après la saison touristique, à l'automne 2025.

TOURISME

UNE OFFRE RICHE ET VARIÉE SUR LE TERRITOIRE

Randonnée, vélo, course d'orientation... Les activités proposées pour découvrir les richesses de Mond'Arverne Communauté sont nombreuses. Et des nouveautés sont à venir en 2025, avec la création de parcours de trail et de marche nordique, afin notamment de répondre à une demande croissante des habitants et associations du territoire.

Depuis le mois de septembre 2024, la base VTT des Volcans, labellisée par la Fédération française de Cyclotourisme, s'est agrandie. Les amateurs de VTT peuvent découvrir 15 nouveaux itinéraires, pour un total de 300 km sur le territoire de Mond'Arverne Communauté.

Au départ de Saint-Saturnin, Mirefleurs, Authézat, La Roche-Blanche ou encore Vic-le-Comte, ces nouveaux circuits ont été conçus afin de proposer une offre complémentaire aux 10 premiers circuits créés autour du site d'Aydat en 2019.

DE NOMBREUSES DISCIPLINES PROPOSÉES

Si vous préférez découvrir le territoire à pied, le site de l'office de tourisme Clermont Auvergne Volcans regorge de nombreux itinéraires de randonnée et l'application Randos Arvernes vous permet grâce à votre smartphone d'accéder à une cinquantaine de circuits uniquement sur le territoire de Mond'Arverne Communauté. Du mois d'avril au mois d'octobre, les parcours de courses d'orientation vous attendent également. Seul, en famille (à partir de 7 ans), en groupe ou entre amis, mettez en pratique votre sens de l'orientation et

tentez de trouver les balises dissimulées dans la forêt aux abords du lac d'Aydat ou dans la Forêt de la Comté. D'autres activités de plein air originales et accessibles à tous sont proposées par les prestataires du territoire (accrobranche, escape game en forêt, location de VTT, loisirs nautiques...). Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.clermontauvergnevolcans.com/auvergne-nature.

DES NOUVEAUTÉS À VENIR

Les adeptes de trail pourront prochainement profiter d'itinéraires, classés par niveaux de difficulté, spécifiquement dédiés afin de partir à la découverte des paysages du territoire baskets aux pieds. Des circuits de marche nordique seront également proposés en 2025. Cette discipline consiste à accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et de marcher plus longtemps.

Des activités en lien avec la volonté de Mond'Arverne Communauté de développer le « sport-santé », à savoir la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant.

VOS ITINÉRAIRES SUR VOTRE PORTABLE

L'application mobile Randos Arvernes est un guide interactif qui vous accompagne dans votre découverte de Mond'Arverne Communauté. Chaque parcours est enrichi d'informations sur la nature, le patrimoine et l'histoire sous forme de photos, de vidéos, de sons et de quiz.

À pied ou à vélo, il suffit de suivre les indications de direction grâce au guidage GPS. L'application vous permet également d'indiquer les éventuels problèmes rencontrés sur les itinéraires. Pas besoin d'avoir internet, Randos Arvernes fonctionne sans connexion, il suffit de télécharger votre parcours avant de partir.

Application disponible sur Google play et App Store.



FOCUS SUR L'ÉCOLE DE VOILE DU LAC D'AYDAT

Créée en 2007, l'École de Voile du lac d'Aydat, gérée par l'Office de Tourisme Clermont Auvergne Volcans est implantée à Sauteyras sur la commune d'Aydat. Partons à la découverte de cette structure emblématique du territoire en compagnie du responsable, Aurélien Borel.

Quelles activités propose l'École de Voile du lac d'Aydat ?

Nous proposons toutes nos embarcations à la location. Nous sommes également une équipe de professionnels diplômés et encadrons des activités traditionnelles sur l'eau comme le catamaran, le dériveur, le kayak, le pédal'eau ou encore le paddle. Nous cherchons aussi à innover avec des contenus ludiques et coopératifs comme une course d'orientation sur l'eau, un challenge en équipe pour la construction d'un radeau ou encore le biathlon nautique avec un parcours en kayak couplé à des séances de tirs laser.

Il est aussi possible de faire des activités hors de l'eau. Nous louons par exemple des VTT pour les groupes et nous proposons aussi des challenges comme des parcours les yeux bandés ou des ateliers « Fort Boyard ». Nous orientons également le public vers nos partenaires qui proposent des activités complémentaires à proximité (randonnée en compagnie d'un accompagnateur en moyenne montagne, accrobranche, escape game en milieu naturel...).

Quel public accueillez-vous ?

Chaque année, des vacances de printemps aux vacances d'automne, nous accueillons près de 25 000 personnes pour profiter de nos différentes prestations. Nous accueillons le jeune public pour leur faire découvrir l'univers de la voile, que ce soit dans le cadre scolaire ou pendant les vacances, sous la forme de stages ou de matinées de découverte d'une discipline ou d'une thématique.

Nous recevons aussi beaucoup de groupes tout au long de l'année : des associations, des clubs sportifs, des centres de loisirs ou encore dans le cadre d'anniversaire ou autres événements familiaux... Enfin, nous proposons différentes formules aux entreprises intéressées pour organiser leur séminaire dans nos locaux, et nous pouvons recevoir jusqu'à 250 personnes en proposant un programme sur mesure. Nous tentons de répondre aux attentes de tous afin de partager notre passion avec le public local mais aussi touristique.

Quelle est votre approche avec le jeune public ?

Avec les scolaires, nous cherchons avant tout à construire les séances en amont. Notre volonté est d'offrir un contenu en lien avec le programme pédagogique suivi en classe. Nous accueillons régulièrement des accueils de loisirs de Mond'Arverne Communauté ainsi que des classes du territoire et nous avons à cœur de leur proposer une expérience unique, mais aussi source d'apprentissage dans de nombreux domaines : fonctionnement du lac, biodiversité, découverte de la flore et de la faune, rôle de la zone humide en amont du lac...

Quelle est l'activité la plus originale proposée ?

Depuis 2020, nous proposons la pratique de l'e-foil sur le lac. Il s'agit d'une planche de surf qui vole au-dessus de la surface de l'eau grâce à une aile sous-marine, propulsée par un moteur électrique. C'est une activité très ludique et que personne d'autre ne propose dans la région. Nous avons des personnes qui viennent parfois depuis Orléans pour tester l'e-foil sur une journée.

Enfin, comment ne pas aborder le cadre naturel exceptionnel du lac d'Aydat ?

Nous avons la chance de travailler dans un lieu magnifique qui nous permet de profiter pleinement de la Chaîne des Puys. Nous agissons pour préserver ce lieu notamment à travers une politique d'achats raisonnés et locaux lorsque c'est possible. Par exemple, nos kayaks sont construits à partir de matières recyclées et nos anciennes voiles et combinaisons sont envoyées à une recyclerie.

La plage est également un espace « Zéro déchet » incitant les usagers à ramener leurs déchets chez eux et ainsi permettre d'interroger leurs pratiques en réduisant la quantité de déchets générée par chacun. Nous n'avons ainsi plus aucune poubelle sur la plage ou à proximité. Tous nos efforts sont reconnus notamment avec l'obtention de plusieurs labels tels que le Pavillon Bleu depuis 2013 par la commune d'Aydat, mais aussi le label « École Française de Voile ».



FRUITS DE DÔME

LA RECONQUÊTE DE LA FILIÈRE ARBORICOLE DANS LE DÉPARTEMENT

Avec ce projet, Mond'Arverne Communauté et ses partenaires ont pour ambition la relance de la filière arboricole dans le Puy-de-Dôme. Cette mobilisation favorise une action collective pour la mise en place d'un nouvel écosystème afin de lutter contre les effets du changement climatique. L'objectif est également de privilégier les circuits courts tout en prenant en compte les enjeux énergétiques et écologiques.

Le développement du projet Fruits de Dôme se déroule en 2 étapes :

- Une phase maturation d'une durée de 18 mois afin d'affiner le projet. Dix acteurs de la filière bénéficieront pendant cette phase d'un financement dans le cadre du plan d'investissement France 2030 (Bio 63, FRAB, Terre de liens, Chambre d'agriculture, Carbons, FR CIVAM...) pour la réalisation des compléments d'études et la préparation de la phase d'investissement.
- Une phase d'investissement d'une durée de 5 ans, après un passage devant le comité national d'engagement. Cette période permet de proposer des aides à l'installation, de remettre en état des vergers ou encore de développer des innovations.

UN PROJET EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

Après une phase administrative de 6 mois permettant de formaliser l'engagement des membres du consortium, Mond'Arverne Communauté a recruté un animateur pour le démonstrateur territorial Fruits de Dôme, depuis le mois d'octobre 2024. Le début de l'année 2025 est quant à lui marqué par la création d'un conseil scientifique, qui donnera un avis sur les orientations de recherche, d'expertise et d'études.

Lors de la phase de maturation, actuellement en cours, Mond'Arverne Communauté agit à plusieurs niveaux avec :

- La réalisation d'études sur la stratégie foncière arboricole, la faisabilité technique et financière pour des bâtiments agricoles mutualisés, le contexte pédoclimatique...
- L'animation du projet et notamment des instances de gouvernance, le suivi des actions des membres du consortium, la mise en place de groupes de travail (exemple : cellule foncière arboricole)...
- La mobilisation des autres territoires du département avec le soutien du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, co-animateur du démonstrateur territorial.

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES ARBORICULTEURS

Fruits de Dôme a pour objectif la reconquête de 540 hectares de foncier d'ici 20 ans pour atteindre la barre de 50% de souveraineté alimentaire en fruits. Cette volonté sera rendue possible par l'installation de nouveaux agriculteurs, au rythme de 3 fermes par an, et la diversification des productions dans les exploitations existantes.

Pour réussir, Fruits de Dôme repose également sur la mobilisation citoyenne, véritable gage de réussite du projet. A ce titre, les communes, les citoyens, les associations qui souhaitent se mobiliser autour des thématiques de la production fruitière, de l'arboriculture peuvent se faire connaître en s'adressant à :

fruitsdedome@mond-arverne.fr

© Henri Denus



LE FINANCEMENT DU PROJET

Lauréat et membre de réseau national "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" de France 2030, opéré par la Banque des Territoires, le projet bénéficie dans ce cadre de financements :

- Lors d'une première phase de maturation du projet, d'une durée maximale de 18 mois et actuellement en cours, une aide d'un montant maximal de 300 000 € en ingénierie est accordée (temps d'animation, études techniques financées à 50%...). Cette aide a permis à Mond'Arverne Communauté de recruter un animateur-démonstrateur.
- Lors d'une seconde phase de déploiement, d'une durée de cinq ans, le projet bénéficie d'une aide de 6 millions d'euros pour de l'investissement (aides à l'installation, remise en état de vergers, développement des innovations...).



© Henri Denus

RETOUR EN IMAGES...

Revivez en image les moments marquants de l'année concernant Fruits de Dôme, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », qui s'inscrit dans le cadre des deux stratégies nationales du plan d'investissement France 2030 « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et « Alimentation durable favorable à la santé ».



UN PROJET RETENU AU NIVEAU NATIONAL

Le projet « Fruits de Dôme », porté par Mond'Arverne Communauté avec le soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a été retenu parmi les 29 lauréats nationaux de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur Territorial des Transitions Agricoles et Alimentaires » lancé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. L'annonce des lauréats a eu lieu lundi 8 avril, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



UNE JOURNÉE DE LANCEMENT À SAINT-AMANT-TALLENDE

Les acteurs du démonstrateur territorial « Fruits de Dôme » de Mond'Arverne Communauté étaient réunis mardi 11 juin 2024, au domaine du Marand pour une journée animée par la Banque des Territoires. La matinée était consacrée à la présentation générale du projet auprès des membres du consortium (Auvabio, Bio 63, Carbons, Clac!, Clermont Auvergne Innovation, commune de Saint-Amant-Tallende, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Cruzilles, FRAB AURA, FR CIVAM Auvergne, INRAE, Mond'Arverne Communauté, Pâtisserie chocolaterie Juilhard, Terre de Liens Auvergne) et des soutiens. Un temps d'échange était proposé avec deux témoignages d'arboriculteurs. Pendant l'après-midi, des ateliers étaient organisés pour les acteurs ayant déjà proposé une fiche projet pour la phase de maturation.





DÉVELOPPER L'AMOUR DE LA LECTURE

Avec la médiation scolaire, le réseau de lecture publique propose un accueil dédié aux classes du territoire, de la maternelle jusqu'au collège. Ces temps d'animation, préparés en amont par les bibliothécaires, permettent aux élèves de découvrir une médiathèque proche de chez eux, de s'approprier le lieu ou encore de plonger dans la diversité des collections et services proposés.

Avec la médiation scolaire, le réseau de lecture publique de Mond'Arverne Communauté offre la possibilité aux élèves de développer l'envie et le goût de lire. Au-delà de la traditionnelle visite et présentation de la médiathèque, d'autres initiatives au long cours sont mises en place pour permettre aux enfants de s'approprier les livres et la lecture, à travers des clubs de lecture, des ateliers d'écriture, ou encore des rencontres avec des auteurs / autrices et des illustrateurs / illustratrices. Grâce à des activités adaptées au niveau des classes par les bibliothécaires, le jeune public peut ainsi découvrir la littérature jeunesse contemporaine et enrichir sa propre culture littéraire.

UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES ENSEIGNANTS

En amont de chaque action, un échange entre les enseignants et les équipes des médiathèques est organisé, afin de proposer lorsque c'est possible un contenu en lien avec le programme pédagogique abordé en classe. Depuis la rentrée 2024, le format de la médiation scolaire évolue, afin de permettre à un maximum de classes



© Henri Derrus

sur l'ensemble du territoire de profiter de la médiation scolaire que ce soit avec les bibliothécaires ou par l'intervention de bénévoles, mais aussi de donner envie aux enfants de revenir et de fréquenter régulièrement les médiathèques du réseau de lecture publique en famille.

DE NOUVELLES ACTIONS PROPOSÉES DEPUIS LA RENTRÉE 2024

Au mois d'octobre, les élèves de maternelle ont ainsi participé au concours organisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». Ils ont ainsi pu se rendre dans les médiathèques des Martres-de-Veyre, de Vic-le-Comte et de Saint-Amant-Tallende pour découvrir les histoires sélectionnées et voter pour choisir le livre qui sera offert par le Conseil départemental à tous les enfants nés ou adoptés dans le département en 2025. Une initiation à l'archéologie était également proposée au mois de novembre pour les élèves d'élémentaire, à la médiathèque de Saint-Amant-Tallende, avec la découverte des techniques de fouille ainsi que des métiers en lien avec l'archéologie.



© Henri Derrus



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE MUSÉE

En 2025, une nouvelle organisation se met en place pour le développement du grand projet « la Cité des Gaulois ». Le Musée de Gergovie et ses équipes ont intégré le le groupement d'intérêt public (GIP) Gergovie et Sites Arvernes au 1^{er} janvier 2025. Une conservatrice du patrimoine vient renforcer l'équipe. Elle sera en charge de la direction scientifique et des collections de l'actuel musée de Gergovie, ainsi que de l'élaboration et la rédaction du projet scientifique et culturel du futur musée de la civilisation gauloise visant l'appellation « musée de France ».

DES NOUVEAUTÉS

AU MUSÉE DE GERGOVIE

Le Musée de Gergovie lance sa saison 2025 samedi 8 février. Cette année, deux grandes nouveautés sont au programme : une expérience de réalité virtuelle baptisée « Revivre Gergovie » et une exposition temporaire qui aborde l'alimentation à l'époque gauloise.

Depuis l'été 2024, il est possible de découvrir le site de Corent en combinant visite guidée et temps d'animation avec un casque de réalité virtuelle. Cette activité vous offre une incroyable plongée dans la ville gauloise de Corent et vous permet une immersion totale à travers un fascinant voyage dans le temps. Au printemps 2025, cette expérience sera également proposée à Gergovie.

UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Sitôt enfilé le casque de réalité virtuelle, vous vous retrouvez en 52 avant J-C et plongez dans les coulisses de l'affrontement entre Vercingétorix et César, de Rome au territoire arverne. Vous assistez à une séance du Sénat romain puis aux réunions de l'état-major gaulois, avant d'être initié au maniement des armes gauloises à quelques heures de la fameuse bataille de Gergovie.

Une nouvelle exposition temporaire débutera également le samedi 5 avril 2025, avec pour thématique l'alimentation à l'époque gauloise grâce à une plongée

historique, archéologique et sensorielle dans l'univers gustatif des Arvernes.

LA GASTRONOMIE GAULOISE À L'HONNEUR

À l'intérieur du musée, l'exposition proposera trois grandes parties. L'une sera dédiée à la préparation des plats à partir des ressources (produits locaux ou importés) et ustensiles disponibles (meule à grain, chaudron, pots à préparer et pots à cuire, grill, couteaux).

La deuxième sera dédiée au service des repas selon leur niveau de prestige, du repas quotidien au service du banquet. Il sera ainsi possible de découvrir toute une diversité de menus plausibles et de mieux comprendre les aspects sociaux, culturels, politiques et économiques des repas gaulois.

La troisième partie s'intéressera enfin aux spécialités scientifiques qui permettent de reconstituer cet univers culinaire. Un programme d'ateliers et d'animations spécifiques sera proposé tout au long de l'année pour expérimenter ce pan méconnu de la cuisine antique.





© Henri Denis

S'INTERROGER SUR

LA FIGURE DU HÉROS

Réfléchir aux notions d'héroïsme, de justice, de bravoure... Tel était l'objectif de la Manif' des héros, projet d'éducation artistique et culturelle qui a mobilisé une quarantaine de groupes issus du territoire (scolaires, IME de Veyre-Monton, foyer occupationnel de Saint-Sandoux, pôle « adolescents » de Vic-le-Comte, accueil de loisirs de Saint-Saturnin, EHPAD de Vic-le-Comte, école de musique Mond'Arverne Gergovie).



© Henri Denis

De septembre 2023 à juin 2024, plus de 800 participants ont pris part à ce projet, confié au collectif ChoréActif. Quatorze artistes étaient impliqués dans le projet dans des disciplines variées : philosophie, cyanotype, arts plastiques, danse, théâtre, musique et scénographie.

Cette action était menée dans le cadre d'une convention d'éducation artistique et culturelle portée par Mond'Arverne Communauté et soutenue par la DRAC Auvergne Rhône Alpes, la Délégation Académique aux Arts et à la culture, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme.

UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ET TRANSVERSAL

En réunissant des profils de 3 à 90 ans, de la maternelle à l'EHPAD, la Manif' des Héros a offert une expérience unique aux participants. Une vingtaine de collégiens ont par exemple réfléchi à la notion de courage, étroitement liée à la figure du héros. Au cœur du Musée de Gergovie et de son exposition « Les Gergoviotes, des étudiants en résistance », ils ont participé à un atelier inédit en présence d'un philosophe. Un temps d'interrogation passionnant sur l'histoire, l'image des héros et l'existence humaine pour ces apprentis penseurs.

Des ateliers ont également eu lieu dans les écoles participantes, avec les interventions de Clotilde Amprimoz, directrice artistique de la compagnie ChoréActif, et de Mathieu Sourdeix, philosophe. Ces interventions ont permis de créer les groupes de figures de héros destinés à s'incarner dans le défilé final.



© Henri Denis

UN GRAND DÉFILÉ FINAL

Malgré une météo capricieuse, 1 200 personnes étaient présentes vendredi 28 juin 2024 aux Martres-de-Veyre pour participer à la déambulation finale. Les familles ont pu se joindre au cortège et voir les créations fabriquées tout au long de l'année. Ce défilé-spectacle proposait des chorégraphies et des séquences théâtralisées sur le thème des héros / héroïnes, grâce aux nombreux ateliers réalisés pendant l'année (masques, cyanotypes, éléments de costumes et de scénographie, batucada à partir d'instruments de musique éphémères et saynètes).



© Henri Denis

RETOUR EN IMAGES...

Plongez dans la 5ème édition du Festival d'ici & là, qui se tenait du 15 au 16 juin à Chadieu, sur la thématique «Bêtes de scène», en présence de l'auteur Pascal Dessaint.



© Henri Denus

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS ET LA CRÉATION COLLABORATIVE DE LA SCÉNOGRAPHIE

Sous la houlette du scénographe Clément Dubois, des bénévoles accompagnés d'autres acteurs (chantier d'insertion du relais ASEVe et atelier bois du foyer Atelier de Ceyran - Cappa de Saint-Sandoux) ont conçu et réalisé la signalétique du festival pour un résultat visuel alliant design et information, fruit de 50 heures d'ateliers.

BALADE VERTE ET VAGABONDE AVEC PASCAL DESSAINT DANS LA FORÊT ALLUVIALE DE CHADIEU

Une façon originale de rencontrer l'auteur et de découvrir ses textes dans un cadre naturel tout en observant et écoutant les oiseaux, une autre grande passion de Pascal Dessaint. Les 35 personnes présentes ont profité d'un moment convivial et passionné, tout en découvrant son univers.



© Henri Denus



© Henri Denus

DEUX SPECTACLES AUX ANTIPODES

Deux formats opposés étaient proposés avec un rendez-vous dans le plus petit chapiteau du monde (« Les puces savantes ») pour une cinquantaine de spectateurs privilégiés et le spectacle de clôture (« Les madeleines de poulpe ») devant 400 personnes. Sur scène, les artistes incarnaient le thème du festival par leur charisme avec notamment un bonimenteur capable de faire faire des saltos à ces puces dressées ou encore cinq circassiens évoluant skis aux pieds.

FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

Depuis le début de l'année 2024, Mond'Arverne Communauté travaille, en lien avec les communes, sur la réalisation d'un schéma de développement des énergies renouvelables. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 qui a pour objectif de faciliter l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire français.

L'objectif de Mond'Arverne Communauté est de proposer un plan d'actions qui permet :

- D'accompagner les communes dans le repérage, la qualification et la quantification des zones d'accélération des énergies renouvelables
- De définir une stratégie territoriale partagée entre communes intercommunalité sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire, en lien avec le plan climat 2020-2025.

De nombreux échanges avec les communes ont permis de faire émerger les possibilités du territoire pour l'implantation de structures (photovoltaïque, géothermie...).

Ce projet est soutenu financièrement par l'État et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

QUEL POTENTIEL POUR LE TERRITOIRE ?

Grâce à cette large concertation, 111 zones d'accélération des énergies renouvelables potentielles ont été identifiées dans les 27 communes membres de Mond'Arverne Communauté. Les filières énergétiques privilégiées concernent :

- Le bois, comme combustible source de chaleur
- L'énergie solaire thermique
- Le photovoltaïque, que ce soit en toiture ou sur des sites artificialisés, comme par exemple un parking
- La géothermie, qui permet de récupérer la chaleur contenue dans le sous-sol ou dans les nappes d'eau souterraines.

D'autres sources d'énergies renouvelables peuvent être envisagées sur le territoire (photovoltaïque au sol, agrivoltaïque, méthanisation, micro-centrale hydro-électrique), mais elles impliquent un travail plus fin de réglementation afin d'en encadrer l'usage.

UNE DÉCLINAISON DU PLAN CLIMAT SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Cette réflexion est également en lien avec les politiques structurantes du territoire, notamment en respectant le règlement du plan local d'urbanisme intercommunal. Elle constitue un approfondissement du plan climat (PCAET), permettant une analyse avancée des capacités de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de la consommation d'énergie par le territoire.



DES CONTRATS DE CHALEUR RENOUVELABLE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

Mond'Arverne Communauté, dans le cadre de sa compétence développement économique et de son plan climat, expérimente une action spécifique auprès de ses entreprises.

Il s'agit de les sensibiliser et les inciter à la production de chaleur renouvelable (bois-énergie, solaire thermique, réseau de chaleur, géothermie avec pompe à chaleur).

Une expérimentation va être proposée sur les zones d'activités avec d'abord un temps de rencontre collectif puis l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des entreprises implantées sur ces zones. Ce projet est soutenu financièrement par l'ADEME.





MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

ZA Le Pra-de-Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00 / contact@mond-arverne.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

